

RGPD - Information patient



Ce lieu de soin dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assumer la facture des actes et le cas échéant, la télétransmission des feuilles de spins aux caisses de sécurité social

Les informations qui vous sont demandées feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant auprès de votre professionnel de santé.

*Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifié en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.